

# Rencontrer une assistante sociale départementale

La Municipalité et le département annoncent une initiative cruciale pour renforcer le soutien social sur le territoire. Depuis plus d'un mois, une permanence des assistantes sociales est disponible tous les lundis matin, à deux emplacements stratégiques de la ville, offrant un service sans rendez-vous pour répondre aux besoins de la population.



## Un soutien de proximité au centre social Arc-en-ciel

La permanence d'assistante sociale sera disponible chaque lundi (sauf le premier du mois) de 9h à 12h au centre social Arc-en-ciel, situé 2, rue Guynemer. Cet emplacement central offre aux habitants un accès facile à des conseils et à un soutien social sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable.

## Une présence mensuelle dans le quartier du Pont-Yblon

Le premier lundi du mois, la permanence s'installe dans les locaux de la mairie annexe du quartier du Pont-Yblon, pour assurer une présence équitable à travers toute la ville.

Les résidents pourront bénéficier de cette permanence sans rendez-vous de 9h à 12h.

Cette démarche vise à rendre les services sociaux plus accessibles à tous, en particulier à ceux qui pourraient avoir des contraintes de déplacement.

Cette permanence des assistantes sociales est rendue possible grâce à une collaboration fructueuse entre le Conseil départemental et la Mairie de Dugny qui permet de fournir un soutien efficace et adapté aux besoins spécifiques de la population locale.

## Une écoute bienveillante, sans rendez-vous

Les assistantes sociales départementales, vous proposent un 1er accueil qui permet d'évaluer votre situation et de déterminer la réponse adaptée à vos besoins. Selon les situations, des rendez-vous de suivi de votre dossier sont proposés.

Infos pratiques

### Permanence au centre-social Arc-en-Ciel

Permanence tous les lundis matin (sauf les 1ers lundis du mois)  
Sans rendez-vous, au centre social Arc-en-ciel de 9h à 12h.

### Permanence dans le quartier du Pont-Yblon

Permanence tous les 1ers lundis de chaque mois  
Sans rendez-vous, au sein de la mairie annexe du Pont-Yblon, de 9h à 12h.

**Accueil téléphonique du service social au 01 49 92 66 20 :**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

8h30 -12h30 et 13h30 -17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Par mail : [dpas-csslebourget@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-csslebourget@seinesaintdenis.fr)